

Deux ans pour entrer dans l'éternité, ou l'histoire entremontante des trappistes (Ière partie)

Le lieu-dit les Trappistes, près de Sembrancher, est le berceau d'une folle aventure humaine où se sont mêlés joies et douleurs, espoirs et déchirements. L'endroit, outre son intérêt géologique et minier, était connu très loin à la ronde à la fin du XVIIIe siècle. Anciennement appelé Ile-Bernard, le lieu se trouvait sur la rive droite d'une Dranse non encore endiguée et formant, ça et là, des petits îlots de terre. Une petite bâtisse s'élevait à cet endroit, abandonnée après les malheureuses tentatives d'exploitation du plomb niché dans le Mont Chemin, quelques années auparavant (L'Echo des Dranses n° 40). Elle allait connaître une nouvelle effervescence, inattendue, et son destin s'était déjà joué sept ans plus tôt, en France.

En 1789 éclate la Révolution et avec elle les nombreuses institutions créées sous l'Ancien Régime, notamment les ordres religieux, sont dissolus par l'Assemblée nationale. Celui des Cisterciens, fondé par saint Bernard de Clairvaux (1090-1153) sur la base des préceptes de saint Benoît (Bénédictins), en fait évidemment partie et les pensionnaires du monastère de la Trappe, dans l'Orne (France), doivent partir en exil. Dom Augustin de Lestranges (de son vrai nom, Louis-Henri), leur responsable, envisage de quitter le pays et entreprend des démarches auprès du gouvernement de Fribourg qui leur met à disposition le monastère de la Valsainte. Seuls vingt-quatre moines peuvent y séjourner à la condition expresse qu'ils s'occupent des orphelins qu'on leur confiera. Dès son ouverture, le bâtiment s'avère trop petit pour répondre à l'énorme demande émanant de réfugiés fuyant les révolutionnaires. Dom Augustin se tourne alors du côté du Valais et demande à l'évêque Blatter et à la Diète de trouver un endroit qui pourrait abriter les moines et moniales de sa congrégation. Plusieurs propositions lui sont faites dont celle de l'Ile-Bernard, terre située sur la commune de Vollèges, à l'écart de toute habitation. Son choix doit beaucoup à l'intervention du curé de Sembrancher, le chanoine Jean-Joseph Ballet, avec qui il entretient une correspondance depuis mai 1795, bien avant son installation en Entremont. Les premières lettres concernent principalement des placements de jeunes enfants dans la congrégation installée à la Valsainte : « Si vous avez encore quelques enfants de votre paroisse à nous envoyer, nous les prendrons volontiers à l'âge de 6 ou 7 ans environ. Quand ils ont déjà huit ans, ils commencent à ne nous pas convenir autant et nous les aimerions même mieux à l'âge de 5 ans qu'à celui de 8 à raison de la plus grande facilité qu'il y a d'enraciner dans leur jeune cœur les principes de leur religion et afin de rencontrer moins d'obstacles à l'acquisition des vertus que nous nous proposons de leur faire pratiquer et aimer. »¹ Dans une autre lettre : « Il faut qu'ils n'aient que 6 ou 7 ans et qu'ils ne soient point infirmes, une chose par exemple qui est encore essentielle, c'est qu'ils n'aient point des parents qui soient aliénés du bon sens ou comme imbéciles, j'en ai déjà refusé du canton de Fribourg pour cette raison-là. »²

La Diète accorde l'autorisation à la communauté de s'établir en Valais en décembre 1795. Dom Augustin achète, le 8 février, le domaine de l'Ile-Bernard à Pierre-François-Bruno Luder (1733-1804), ancien banneret et châtelain d'Entremont : « Je félicite les saints personnages d'avoir trouvé dans votre zèle [il écrit au curé Ballet] pour la gloire de Dieu l'appui dont ils avaient besoin pour obtenir un établissement dans le Valais. Je suis bien assuré qu'ils ne

¹ Lettre de Dom Augustin, 10 mai 1795

² Lettre de Dom Augustin, 17 mai 1795

laisseront échapper aucune occasion de justifier l'intérêt que vous leur avez témoigné et qu'ils vous rendront toute la consolation que vous avez le droit d'en attendre. »³

Les religieux prennent possession du monastère, baptisé « La Sainte-Volonté-de-Dieu », pendant Carême, le 21 février 1796, à l'occasion d'une cérémonie réunissant les religieux, dont le nouveau prieur du lieu, Dom Urbain, des hommes d'église de la région et de l'extérieur et quelques personnalités locales, le châtelain Gaspard-Etienne Delasoie, Etienne-Joseph Claivaz, François-Jacques-Joseph Luder et Jean-Joseph Six, « les autres ayant refusé. [La communauté] entra dans son nouveau monastère au chant du *Miserere* »⁴. Le curé Ballet s'indigne auprès de l'évêque : « Que j'ai de regrets que tout mon peuple n'ait pas été présent à ce sublime spectacle de l'élévation et de l'adoration d'une croix auprès du pont de leur établissement, aux tendres adieux, à l'exhortation touchante et pathétique que fit à sa communauté le Rme Abbé de la Valsainte. Les spectateurs y versèrent des larmes et les plus endurcis qui étaient absents, n'auraient pu y tenir sans émotion. »⁵

S'ils ne sont que quelques religieux au départ, plusieurs novices et moines accourent en ce lieu, pleins d'espérance... Un jeune moine, se déplaçant de la Valsainte en direction de Sembrancher, raconte : « J'aurais bien désiré prendre quelque chose avant le repas, mais pour un trappiste un désir de cette nature doit être mis au nombre des mauvaises pensées, aussi, rassemblant le fiable reste de mes esprits vitaux, je commençai à réciter Matines de mon mieux car mon cerveau n'était pas moins vide que mon estomac. [...] Nous arrivâmes le soir à Saint-Maurice, lieu où fut martyrisée la Légion thébaine. Il s'y trouve un beau monastère d'Augustins qui nous donnèrent une hospitalité généreuse sans nous gêner en aucune sorte, car je n'ai pas même aperçu un de ces bons religieux qui pourvurent avec charité à nos besoins. J'avais à peine fini de réciter mon bréviaire lorsque nous eûmes la consolante surprise de voir entrer dans notre chambre Dom Augustin qui, depuis plusieurs jours était absent de la Valsainte. Ce digne père avait le don de faire oublier toutes les misères présentes et d'encourager contre celles de l'avenir, aussi, en le voyant, me semblait-il que rien ne me manquait. Il était venu visiter plusieurs petits établissements dans le Valais. [...] Il nous quitta sans nous dire un seul mot sur notre nouvelle destination dont nous n'étions plus éloignés que de trois lieues environ. [...] Je ne me faisais aucune idée de monastère que j'allais habiter, dont je n'avais jamais entendu parler. Notre conducteur avait la permission de nous entretenir, mais ce bon frère n'en usait qu'avec une extrême retenue. Il nous avait dit pour tout renseignement que la maison de Saint-Brancher était beaucoup plus saine que la Valsainte, qu'à la vérité le froid n'y était pas moins vif mais qu'on y était moins exposé aux brouillards. [...] Ma vue, malgré moi, s'efforçait de pénétrer le capuchon que la Règle m'obligeait à tenir baissé. J'étais aux prises avec la violence de ma curiosité lorsque nous arrivâmes à un pont construit assez légèrement sur un torrent. Le monastère de Saint-Brancher était construit sur sa rive droite. [...] « Le pont que voilà appartient à la maison. » Je croyais que je pouvais sans scrupule considérer une dépendance de notre nouvelle demeure et j'aperçus un écriteau qui contenait ces paroles : « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus parce que peu sont fidèles. » [...] Ayant passé le pont je me considérais comme sur une route sanctifiée et je cherchais la maison des serviteurs de Dieu qui ne devait plus être très éloignée. A quelque distance j'apercevais une espèce de grange, mais je ne voyais rien qui ressemblât à une habitation quelconque. [...] Le frère Nicolas frappa à la porte qui ne tarda pas à s'ouvrir. Nous descendîmes [du char] et après avoir fait nos adieux à notre charitable conducteur, sans toutefois proférer une parole, nous entrâmes dans un petit réduit bas et obscur. Nous

³ Lettre de Dom Augustin, 10 mars 1796

⁴ Papier daté du 3 mars 1796

⁵ Lettre du 24 février 1796

aperçûmes une échelle que je jugeai être l'escalier par lequel on accédait à la communauté. Je ne me trompais pas. Je suivis mon nouveau guide, lequel après nous avoir fait faire en silence quelques circuits ténébreux ouvrit une mauvaise porte de planches brutes, mal assemblées et m'introduisit dans un grand taudis éclairé par deux ou trois trous carrés pratiqués grotesquement dans la muraille, fermés avec des lattes recouvertes de papier huilé. Je trouvai dans ce taudis, excusez-moi du terme, trois religieux, y compris un ancien chartreux, encore novice et moins ancien que moi, l'ayant vu recevoir à la Valsainte. Les deux autres étaient profès et simples religieux de chœur, ils m'étaient inconnus [...] »⁶

Les débuts sont pénibles et Dom Urbain fait souvent appel au curé Ballet pour s'approvisionner en denrées diverses : « Le temps de semer les légumes n'étant pas celui de les recueillir, nous nous voyons obligés d'en acheter et comme nous en ignorons le prix, vous nous obligerez de nous dire celui des pois, haricots, lentilles, fèves, pommes de terre, etc. et de nous faire connaître en même temps si vous pourrez nous en procurer, car vous connaîtrez mieux que nous ceux qui en veulent vendre. Monsieur votre beau-frère qui m'avait vendu 4 douzaines de planches à apparemment cru que je n'en voulais plus car les ayant envoyé chercher hier, on ne les a point trouvées. Si vous pouvez encore nous rendre ce service [...] »⁷

Les conditions de vie sont dures et le premier contact en ce lieu du jeune moine n'est pas des plus encourageants : « L'heure du coucher étant venue, je suivis la petite communauté au dortoir où on m'indiqua mon gîte, consistant en trois planches non rabotées posées sur des tréteaux, mais sans aucune séparation que la distance convenable pour la circulation individuelle. Le pitoyable état de ce pauvre taudis en faisait une véritable glacière, comme de tout le reste de la maison. Tout jeune que j'étais alors, j'étais loin d'avoir le sommeil à mon commandement. J'eus donc tout le temps nécessaire pour réfléchir sur ma nouvelle position naturellement devenue beaucoup plus pénible. A la Valsainte nous avons abondamment tout ce que permettait la Règle, nous avons des supérieurs qui, sans avoir l'air de s'occuper de nous, ne nous perdaient jamais de vue pour nous soutenir dans le besoin, au lieu que je me trouvais aux prises avec la plus affreuse misère spirituelle et temporelle. »⁶

Si l'installation de la communauté est (très) bien vue par les autorités religieuses cantonales et locales et par certains notables de la région, une partie de la population se laisse influencer par des idées jacobines qui prétendent que « l'établissement des deux monastères ne manquerait pas d'ouvrir dans le pays une ère de vexations et, avant qu'il fût longtemps, l'Entremont tout entier gémirait sous le joug de ces nouveaux tyrans. »⁸ Pour contrer ces accusations, l'évêque s'adresse aux paroissiens de Vollèges et Sembrancher en ces termes : « Nous pouvons vous assurer que c'est un trésor spirituel que de posséder ces religieux parmi vous. Cher Fidèles ! nous croirions manquer à la piété en nous dispensant de recommander instamment ces vertueux religieux à vos faveurs. »⁸. Il n'en demeure pas moins que la congrégation fait son possible pour apaiser la communauté villageoise et la rassurer quant à son avenir : « J'ai promis de ne point acquérir de prairies sur leur territoire et j'ai même ajouté que quand même on m'en voudrait donner, je ne les recevrais pas. »⁹ Lors des premières récoltes, elle s'empresse de rendre la monnaie de la pièce à leur bienfaiteur curé : « J'ai l'honneur de vous envoyer la dîme et les prémices des productions de notre désert. C'est la portion la plus présentable de ce que nous avons pu sauver des incursions, je ne dis pas des oiseaux de l'air, mais de certains gros oiseaux couleur de chaux dont vous savez que nous sommes environnés.

⁶ Anonyme, chapitre *Vers Sembrancher* de son autobiographie, 1839

⁷ Lettre de Dom Urbain, 30 mars 1796

⁸ Extrait de *Les Trappistes en Valais*, de M. A. Chappaz, 1893

⁹ Lettre de Dom Augustin, 27 février 1796

C'est un véritable dessert à la trappiste, quoique le plus recherché peut-être de nos mets. Mais puisque vous nourrissez tous les jours des trappistes en leur donnant place à votre table, n'est-il pas bien juste qu'ils essaient à leur manière toutefois un peu rustique, de vous faire comprendre combien ils désireraient partager avec vous la leur. »¹⁰

La communauté poursuit son travail d'évangélisation et s'occupe d'enfants qui lui sont confiés. Certains de ces jeunes viennent de Fribourg mais d'autres leur sont présentés sur place par des parents « en foule, [pour les] nourrir et les élever. »⁵ Plusieurs points réglementent leur admission et leur entretien : « On n'exigera rien des parents, pas même des habillements. On recevra aussi volontiers les enfants des pauvres que ceux des riches, surtout les pauvres petits orphelins, avec bien plus de plaisir et d'empressement, puisque la bonne œuvre sera alors plus agréable à Dieu ; ils auront de huit à neuf heures de sommeil ; ils feront trois ou quatre repas par jour, on aura grand soin de leur santé jusqu'à ce qu'ils soient engagés parmi nous, afin que, s'ils venaient à sortir, on n'eût rien à se reprocher ; leur habillement consistera en un scapulaire brun et une robe blanche avec des habits de dessous ; on leur apprendra à lire, à écrire, à chiffrer, mais surtout leur catéchisme et l'histoire de leur religion ; on les fera aller à confesse tous les quinze jours avant leur première communion, tous les huit jours après ; on ne les laissera jamais seuls ; on aura grand soin de les accoutumer à une vie pieuse, obéissante, réfléchie et occupée. »¹¹

Le soutien du curé Ballet est total et lorsque les religieuses de la congrégation, ayant aussi quitté la France révolutionnaire, viennent se réfugier à Sembrancher, il en héberge quelques unes, le temps pour les moines de construire le plus décevant possible la seconde bâtisse du monastère : « Je suis on ne peut plus reconnaissant [...] de la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli et gardé chez vous mes sœurs pendant longtemps. »¹² La princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, fille du prince de Condé, issue du trône royal des Bourbons et promise au futur Charles X, fait partie des personnes accueillies dans la cure de Sembrancher. « Depuis longtemps, [elle] avait formé le dessein de se vouer entièrement à la vie religieuse, et, comme elle n'était pas sans avoir entendu parler des monastères de Dom Augustin, elle s'était décidée à passer quelques jours à Saint-Brancher. »⁸ Elle arrive à Sembrancher par le Grand-Saint-Bernard, le 30 avril, accompagnée de son aumônier et de sa domestique. « Venue se faire trappiste, elle fut déçue de devoir différer son vœu, resta un mois à Sembrancher, puis jusqu'au début de l'été à Saint-Maurice. [...] C'est le 13 septembre 1796 que Dom Augustin accueillit les sept premières religieuses dans la maison des femmes. Parmi elles, sa sœur aînée qui devait mourir deux mois plus tard, et une autre sœur encore, Louise, vingtième enfant de la famille de Lestranges, qui s'occuperait surtout des enfants. Et puis de sept, elles furent bientôt treize, puis cinquante, puis soixante. Des Françaises, des Fribourgeoises et des Valaisannes. Elles arrivaient seules, ou par deux, ou par groupes. Des filles de valets du roi, d'artisans, de paysans, d'huissiers ou de sculpteurs. Des veuves ou des religieuses de tous horizons. Des clarisses, des capucines, des bénédictines, des carmélites. De dix-neuf à soixante et onze ans. »¹³

La communauté compte une petite centaine de résidents qui s'entassent dans le monastère de « La Sainte-Volonté-de-Dieu », et cela dans des conditions d'extrême précarité.

¹⁰ Lettre de Dom Augustin, 14 juillet 1796

¹¹ Extrait des *Règlements de la Valsainte*, 1794

¹² Lettre de Dom Augustin, septembre 1796

¹³ Extrait de *Fous de Dieu. Récit d'une odyssée trappiste 1793-1815*, de Josiane Ferrari-Clément, Ed. Slatkine, 1998

Fin de la première partie

Jean-Charles Fellay

Sources :

Documentation écrite en notes

Chne René Giroud, ancien curé de Sembrancher, interrogé dans le cadre des *Archives de la Parole*

Deux ans pour entrer dans l'éternité, ou l'histoire entremontante des trappistes (Ile partie)

En cet automne 1796, les occupants du monastère de « La Sainte-Volonté-de-Dieu » situé à l'Ile-Bernard, en aval de Sembrancher, se trouvent dans un dénuement physique important. Les récoltes n'ont pas été aussi abondantes que souhaitées, soit qu'elles ont été volées par des drôles « d'oiseaux couleur de chaux », soit qu'elles ont du retard dans leur maturation : « Nous avons préparé un grand terrain pour semer des raves, mais nous nous sommes trouvés court, la graine nous a manqué. Pourriez-vous nous en céder ? Si vous en avez et que vous vouliez bien, comme je n'en doute pas, nous rendre ce service, je vous prie de la remettre au porteur de la présente car il est déjà bien tard pour semer cette sorte de graine, aussi en ferons-nous usage toute suite. »¹⁴, c'est en ces termes qu'Augustin quémande, une fois de plus, la charité du curé Jean-Joseph Ballet. L'importante communauté est malade et affaiblie et son prieur, Dom Urbain, est un homme au bout de ses forces lorsqu'il accueille, dans sa nouvelle bâtisse, les premières religieuses.

En quelques mois, elles sont des dizaines à s'être installées au monastère. « Elles s'entassaient les unes sur les autres dans la petite maison séparée par des cloisons de planches de sapin. Les tables du réfectoire servaient de lits. On dormait par terre. On se serrait encore pour faire place aux nouvelles arrivantes. On souriait. On s'aimait. Dom Augustin instruisait ces femmes, leur tenait le chapitre des coupes, les confessait, les écoutait, les conseillait, sondait leur cœur. Débordantes d'enthousiasme, les sœurs demandaient à suivre complètement les Règlements de la Valsainte. En fait, à Sembrancher, elles n'avaient pas de terres à cultiver. Juste un tout petit enclos à l'intérieur de la clôture. Dans le silence elles s'affairaient. Elles cultivaient les légumes, elles filaient, cardaient, tissaient. Elles cousaient leurs habits, lavaient et réparaient leurs hardes. Elles se privaient souvent de manger, par pénitence. Elles étaient entièrement à se donner là, [ne désirant qu'une chose], se mortifier encore plus pour plaire à Dieu »¹⁵.

C'est dans ces conditions que revient à Sembrancher la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, qui avait déjà séjourné dans le village une année auparavant alors que le monastère des moniales n'était pas encore prêt. Elle devient Sœur Marie-Joseph. « Elle avait déjà été Sœur Marie-Madeleine aux Annonciades de Turin et Sœur Marguerite chez les Capucines. Elle cherchait un chemin encore plus rude. A Sembrancher, elle crut l'avoir trouvé. Comme ses compagnes, elle se mit à l'humilité, à la pauvreté, à la prière, aux jeûnes et au travail. Ce qui la frappa, ce sont les visages roses et épanouis, les sourires et les yeux pleins d'une joie qui éclatait comme des salves. Tout e cette ferveur et cet amour autour d'elle. L'austérité lui était légère. Naturelle. Manger une fois par jour : facile. Elle mangeait à sa faim, dormait bien, se portait à merveille. Juste le silence lui pesait parfois parce qu'elle aurait bien voulu crier son bonheur au monde entier, monter sur les rochers pour appeler toutes ses sœurs dans la mesure du bonheur »².

Après avoir entrepris une quête pour leur installation en Valais, L'Evêque de Sion Joseph-Antoine Blatter accorde au « révérendissime abbé [Augustin de Lestranges] et au supérieur du

¹⁴ Lettre de Dom Augustin, 22 juillet 1796

¹⁵ Extrait de *Fous de Dieu. Récit d'une odyssée trappiste 1793-1815*, de Josiane Ferrari-Clément, Ed. Slatkine, 1998

monastère de La Sainte-Volonté-de-Dieu [Dom Urbain], en tant que directeur des religieuses, de la faculté d'absoudre des péchés et des censures réservées au S. Siège, de recevoir les vœux simples et de dispenser dans le cas d'irrégularité concernant la couple et l'homicide »¹⁶. La communauté reçoit de plus la bénédiction apostolique du pape Pie VI le 6 novembre 1797 et est dorénavant considérée comme un fleuron de l'Eglise catholique.

La spiritualité qui émane de ce lieu est telle qu'elle arrive à faire passer au second plan la réalité matérielle et économique déplorable même si certaines « ne résistèrent pas. Et qui partirent. On inscrivit faiblesse de tête, manque de vocation, faiblesse des nerfs ou inconstance à côté de leur nom. C'était une petite minorité, un tiers, moins même »². Les conditions de vie des moines ne valent guère mieux mais une foi inébranlable et une humilité, presque exagérée, les rendent supportables, voire méritées. « Un ouvrage où il y avait moins de frais de transpiration, mais il y avait beaucoup à souffrir, c'étaient les lessives. Nous n'avons pas, comme à la Valsainte de buanderie bien établie où l'eau chaude venait faciliter une besogne où les hommes ont peu d'aptitude. Toute notre ressource était le torrent glacé [la Dranse], lequel servait à nous abreuver et à laver nos vêtements. Hélas ! sur ses bords nous souffrions quelque chose du supplice des martyrs de Sébaste en Arménie. Il ne nous était pas permis de rien déposer sur le bord, car aussitôt ce qu'on y avait déposé s'attachait à la glace, en sorte qu'on ne l'en séparait qu'avec effort, d'où il résulte qu'après s'être donné beaucoup de peine, nous demeurions dans notre malpropreté, ce qui n'était pas une légère mortification. [...] Le Père Urbain ne m'épargnait pas pour les épreuves, car je peux dire que si j'ai occupé à la Valsainte quelques emplois pouvant flatter mon amour-propre, je ne fus jamais employé à Sembrancher qu'aux travaux les plus rebutants [Le religieux se gardera bien de concevoir un certain mépris de son emploi et d'en faire les fonctions avec négligence sous prétexte qu'elles n'ont rien que de bas et de contraire à l'amour-propre. Cette manière de juger serait la preuve d'une foi bien languissante et d'un grand orgueil¹⁷]. J'étais loin de m'étonner de cette conduite à mon égard. J'approchais de la fin de mon année de probation. Il était de la prudence de mes supérieurs d'en agir ainsi pour s'assurer de la solidité de ma vocation. Mon changement de maison était par lui-même une des plus fortes épreuves auxquelles je pouvais être soumis, car retrouvant à Sembrancher tout ce que la vie d'un trappiste a de plus crucifiant »¹⁸.

La Révolution qui a déjà été à l'origine de la fuite des moines et moniales de France continue d'étendre ses ramifications et de promouvoir ses idées dans les principaux états européens, dont la Suisse. La Diète valaisanne octroie à Napoléon l'accès au Simplon, les autres cantons voient s'insurger le peuple contre les instances du pouvoir. Les jours de la communauté des Trappistes (plus de 200 personnes), tant à la Valsainte qu'à Sembrancher, sont comptés. Et pourtant, dans le courant de l'année 1797, il était question que la communauté de la Trappe ouvre un nouveau séminaire en Valais, plus précisément dans « les ruines du Château de Tourbillon avec les terres incultes qui l'entourent »¹⁹. La providence en a voulu autrement et Dom Urbain explique la situation à ses moines : « Le Seigneur nous ménage sans doute de grandes grâces, puisqu'il semble vouloir nous faire passer dans de nouvelles épreuves. Une horde de révolutionnaires français vient de se répandre dans le pays hospitalier que nous habitons. Ils sont très près de notre solitude dans laquelle nous espérions pouvoir attendre le jour du Seigneur. Elle ne nous offre plus de sûreté pour l'observance de nos saintes Règles. Nous allons en chercher une autre sous la conduite de Dieu. Espérons tous de sa bonté. S'il en

¹⁶ Lettre de l'évêque, 13 octobre 1796

¹⁷ Extrait du règlement, Tome 1

¹⁸ Frère Jérôme, extrait de son autobiographie, chapitre « Sembrancher », 1839

¹⁹ Archives de l'évêché de Sion

est encore parmi vous, mes frères, auxquels quelque consolation humaine soit nécessaire, je leur dirai qu'il n'est pas possible que nous soyons plus mal ailleurs »⁵. En effet, les conditions d'existence ont été en s'empirant et la construction du bâtiment des religieuses a encore énormément appauvri la communauté qui n'a plus d'argent pour réparer les planches pourries du toit et même se fournir en couvertures pour la nuit alors que le bâtiment n'a pas de fenêtre... Dom Augustin ne peut choisir de se réfugier dans une des maisons filles d'Espagne ou d'Italie car la sécurité de la communauté serait tout aussi précaire. Au sortir des fêtes de Noël 1797, il informe ses « troupes » qu'ils vont prendre le chemin de la Russie, le chemin du salut, là où la princesse de Bourbon-Condé avait, dans ses années d'adolescence, animé les folles soirées du tsarévitch Paul de Russie.

Dom Urbain revend la propriété de l'Ile-Bernard aux bannerets Dallèves et Luder avec « ses bâtiments, ainsi que le pont, le puits et toutes dépendances, excepté cependant la moitié du vieux raccard vendu à Joseph Maret. »²⁰. Le voyage commence à la mi-février et la communauté fait une halte à Sion pour recevoir la bénédiction épiscopale « avec laquelle les adieux ont été pris avec consternation de part et d'autres »²¹. Mais le désir de Dom Augustin est de pouvoir revenir en Valais après les hostilités. A la veille de l'exil, Dom Urbain prie l'évêque de Sion de lui accorder le droit « de confesser ses religieux et religieuses qui peuvent toujours passer pour diocésains de Sion, puisqu'ils ne s'en éloignent que pour un temps, l'intention du R.P. Abbé étant que nous revenions, si cela se peut, au moins en grande partie »²². C'est ainsi qu'en 1803, alors que la communauté a réinvesti le bâtiment de la Valsainte, demande est faite à l'évêque pour qu'il cède le monastère de Géronde qui se trouve dans un état de délabrement avancé. Parallèlement, plusieurs trappistes, dont Dom Urbain, quittent l'Europe pour le Nouveau Monde où ils vont s'installer et développer une communauté riche actuellement de dizaines de monastères. Mais la courte mais grande histoire d'amour avec le Valais ne se termine pas pour autant et la communauté occupe le monastère de Géronde durant deux ans, entre 1832 et 1834. Ses occupants, sous les ordres du prieur Jérôme Verniolle, doivent le quitter définitivement pour des raisons économiques.

Actuellement, la communauté des Trappistes, ordre cistercien de la Stricte Observance, compte 79 monastères pour moines et 25 pour moniales, disséminés sur les cinq continents, dont un seul en Suisse, celui de Fille-Dieu à Romont (FR). Les deux années vécues à l'Ile-Bernard auront été le reflet d'une histoire parsemée de douleurs et de joies vécues dans l'abandon à Dieu et dans son adoration. Encore aujourd'hui, leur court séjour est resté ancré dans la mémoire des habitants de la région... Deux ans pour une éternité !

Jean-Charles Fellay

²⁰ Achille Chappaz, extrait de *Les Trappistines*, 1893

²¹ Archives de l'évêché, 19 février 1798

²² Archives de l'évêché, 10 février 1798